

## CONTEXTE ECONOMIQUE ET MISE EN PERSPECTIVE DES LOIS D'EXPANSION ECONOMIQUE

Cette contribution, rédigée par la Direction de la Politique Economique, présente d'une part l'évolution de la situation économique wallonne, par référence au contexte national et international, sur base d'une sélection d'indicateurs représentatifs. D'autre part, est présentée une vue d'ensemble des réalisations dans le cadre des lois d'expansion économique, qui sont analysées pour la **période 1994-2008**, et mises en perspective avec l'évolution contextuelle.

### Table des matières

1.	CONTEXTE ÉCONOMIQUE.....	1
1.1.	Croissance du PIB .....	1
1.2.	Production et chiffre d'affaires .....	3
1.3.	Les investissements.....	4
1.4.	Les exportations.....	6
1.5.	Les entreprises.....	6
1.6.	Le marché du travail.....	10
2.	EVOLUTION DU SYSTÈME D'AIDE AU COURS DE LA PÉRIODE 1994-2008.....	11
2.1.	Introduction.....	11
2.2.	Nombre de dossiers .....	12
2.3.	Aides octroyées.....	13
2.4.	Investissement aidé .....	14
2.5.	Taux d'aide.....	15
2.6.	Emploi à créer .....	16
2.7.	Répartition géographique et sectorielle .....	17

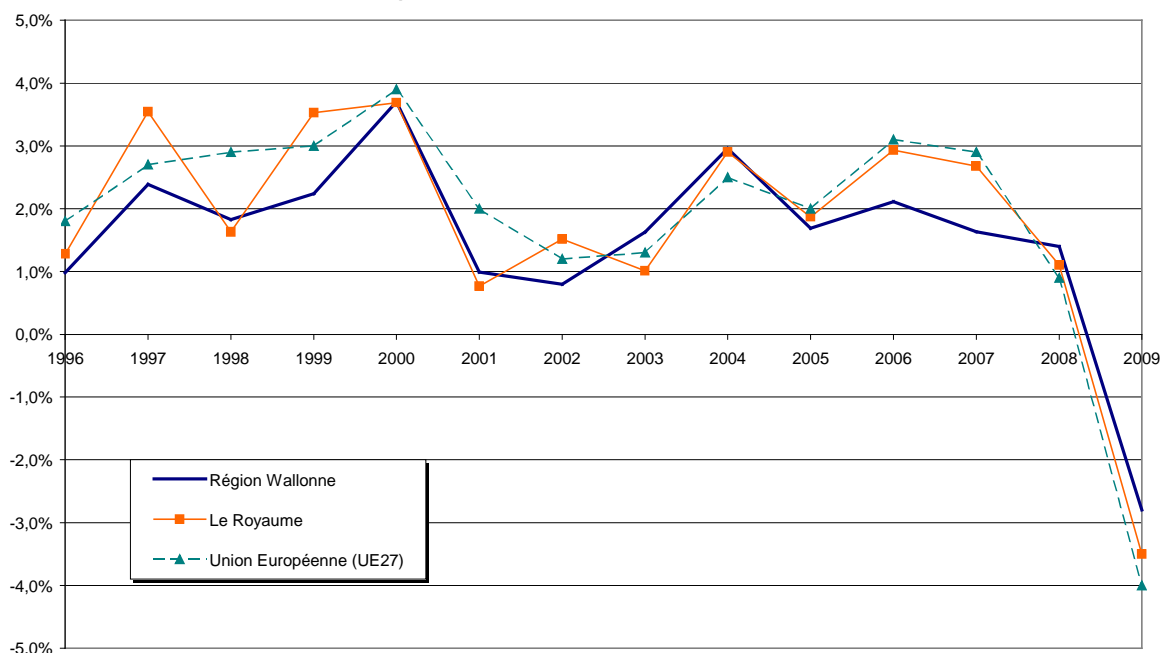
\*  
\* \*

## 1. Contexte économique

### 1.1. Croissance du PIB

Après le ralentissement de 2005, plus marqué en Wallonie qu'aux niveaux belge et européen, on observe une reprise de la croissance wallonne en 2006 (+2,1 %). Celle-ci est néanmoins d'ampleur moindre que ce que l'on peut observer aux niveaux belge et européen. En 2007, si les croissances nationale et européenne restent soutenues, la Wallonie enregistre les premiers signes de ralentissement. Les données 2006 et 2007 publiées par l'ICN restent néanmoins provisoires et doivent être interprétées avec prudence. Sur base des prévisions Eurostat disponibles, l'année 2008 connaîtra un ralentissement en 2008 des croissances belge et européenne, qui se situeront autour de 1 %, et l'année 2009 sera marquée par une récession significative, de l'ordre de -3,5 % pour la Belgique et -4 % pour l'UE. Concernant la Wallonie, les prévisions les plus récentes sont celles établies par l'UWE (avril 2009). Celle-ci prévoit une évolution wallonne en phase avec les évolutions nationale et européenne, avec toutefois un léger écart en sa faveur (croissance de 1,4 % en 2008 et baisse de -2,8 % en 2009, pour un recul national estimé à -3,1 %).

Comparaison des taux de croissance réels du PIB



Sources : ICN, UWE, EUROSTAT, DG ECFIN - Graphique : Direction de la Politique Economique  
 2006-2007 : données provisoires, 2008-2009 : prévisions

**Croissance réelle du P.I.B. (Prévisions)**

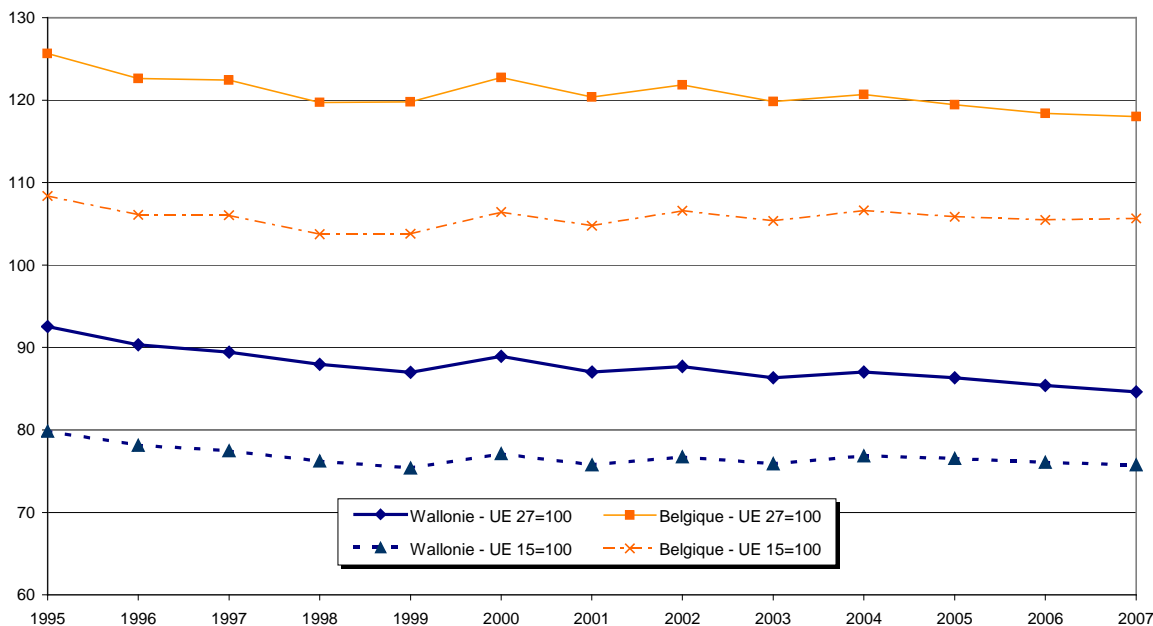
	2008	2009
Etats-Unis	1,1 %	-2,9 %
Japon	-0,7 %	-5,3 %
UE 27	0,9 %	-4,0 %
Zone Euro	0,8 %	-4,0 %
Belgique (DG ECFIN)	1,2 %	-3,5 %
Belgique (UWE)	1,1 %	-3,1 %
<b>Wallonie (UWE)</b>	<b>1,4 %</b>	<b>-2,8 %</b>
Allemagne	1,3 %	-5,4 %
Autriche	1,8 %	-4,0 %
Pays-Bas	2,1 %	-3,5 %
France	0,7 %	-3,0 %
Italie	-1,0 %	-4,4 %
Royaume-Uni	0,7 %	-3,8 %

Sources : DG ECFIN, UWE

Le graphique ci-après illustre le positionnement wallon et belge en termes de PIB par habitant par rapport à la moyenne européenne (l'UE 27 d'une part, et l'UE 15 d'autre part qui constitue une base de comparaison plus adéquate en termes de niveau de développement). Une rupture statistique étant intervenue en 2004 au niveau de la conversion en Standards de Pouvoir d'Achat (SPA), la série a été réétalonnée pour les années antérieures de manière à assurer la comparabilité dans le temps des indices.

La Wallonie se situe en 2007 à l'indice 75,8 par rapport aux quinze et à l'indice 84,6 par rapport aux vingt-sept, alors que la Belgique dans son ensemble se positionne au-dessus de la moyenne communautaire. Si la Wallonie avait connu une période de stabilisation par rapport à la moyenne européenne entre 2001 et 2004 après une longue période de déclin, son positionnement relatif est à nouveau en recul depuis 2005.

Indices du PIB par habitant (EUR = 100)

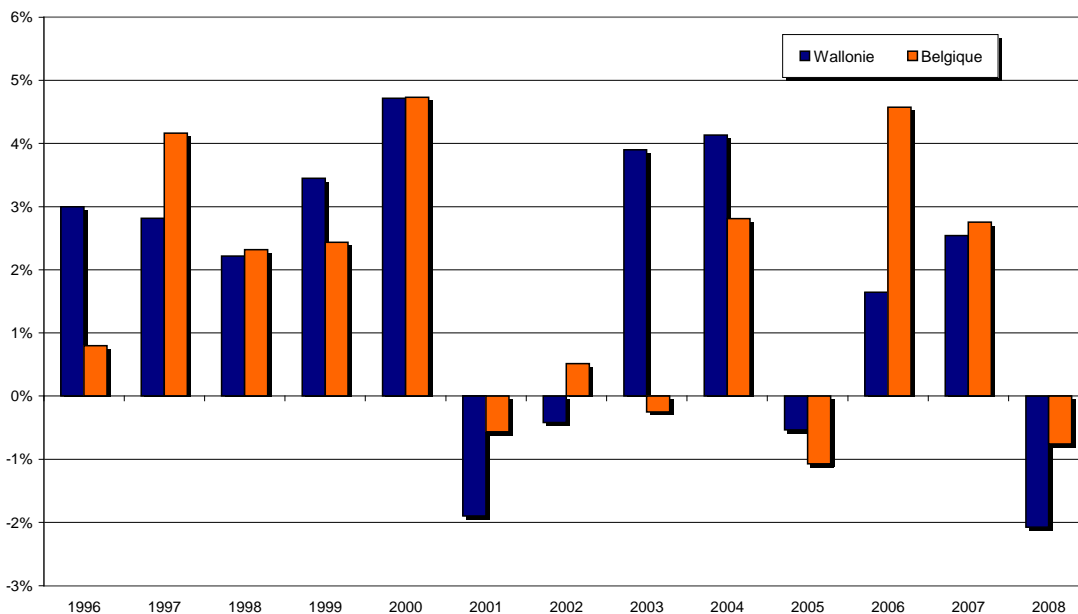


Sources : ICN, EUROSTAT - Calculs et graphique : Direction de la Politique Economique. Données 2006-2007 provisoires

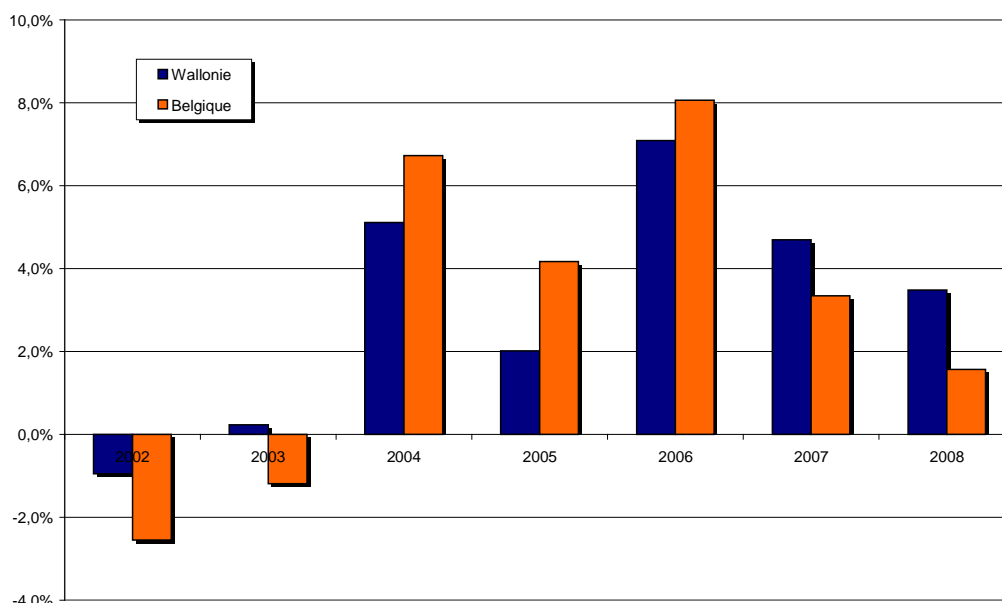
## 1.2. Production et chiffre d'affaires

Après deux années de croissance soutenue, la production industrielle wallonne s’est inscrite en recul en 2005. Si l’on note une reprise en 2006-2007, la croissance wallonne est toutefois restée en deçà de la moyenne belge, en particulier en 2006. L’année 2008 est marquée par l’apparition de la crise, et la production industrielle wallonne a connu une baisse de -2,1 %, baisse plus importante qu’au niveau belge. Le recul enregistré cette année est d’ampleur un peu plus importante que celui enregistré en 2001.

Taux de croissance de la production industrielle



Source : INS - Calculs et graphique : Direction de la Politique Economique

**Taux de croissance du chiffre d'affaires - Industries extractives et manufacturières**


Source : INS - Calculs et graphique : Direction de la Politique Economique

Après avoir enregistré une croissance soutenue en 2006, le chiffre d'affaires industriel connaît un ralentissement progressif en 2007 et 2008, tant au niveau wallon qu'au niveau belge. Alors que pour la période 2004-2006 les performances wallonnes étaient inférieures à celles de la Belgique, la Wallonie résiste mieux en 2007 et 2008 et présente un taux de croissance du chiffre d'affaires industriel supérieur à celui du Royaume.

### 1.3. Les investissements

Le contexte international en matière d'investissement est illustré au tableau ci-dessous par le taux de croissance de l'investissement total exprimé en volume. Après une période favorable au cours de la deuxième moitié des années nonante, les principales zones économiques ont enregistré des performances plus modérées au cours de la première moitié des années 2000. On peut relever une reprise de la dynamique d'investissement en Europe sur la période 2004-2007. La période 2008-2010 sera marquée par la crise, et devrait voir un recul des investissements, recul principalement marqué en 2009 selon les prévisions disponibles.

**Taux de croissance de la formation brute de capital fixe en volume**

	1992-1996	1997-2001	2002-2006	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
								Prév.	Prév.	Prév.
Belgique	0,8%	3,9%	3,1%	7,1%	6,9%	4,7%	6,2%	4,8%	-6,2%	-2,2%
EUR 27	2,1%	4,3%	2,7%	3,0%	3,6%	6,2%	5,4%	0,1%	-10,5%	-2,9%
Zone Euro	0,3%	4,0%	2,2%	2,3%	3,3%	5,6%	4,4%	0,0%	-10,4%	-2,7%
USA	7,0%	6,0%	2,5%	6,0%	5,8%	1,8%	-2,2%	-2,5%	-12,1%	3,6%
Japon	-0,3%	-1,6%	-0,1%	1,4%	3,1%	0,5%	1,1%	-4,6%	-11,9%	-2,2%

Source : Commission Européenne – DG ECFIN.

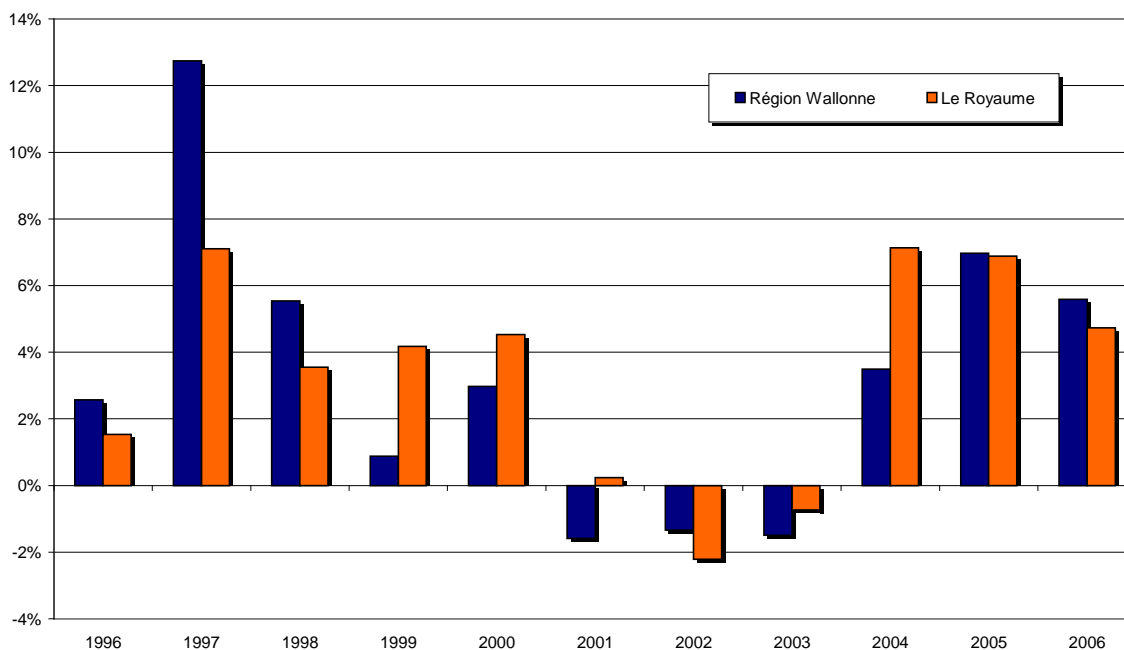
La Belgique enregistre depuis le début de la décennie de bonnes performances par rapport à la moyenne européenne, à l'exception de l'année 2006. Pour l'année 2008, les prévisions restent favorables pour la Belgique, qui devrait conserver une croissance de l'investissement relativement soutenue cette année. Par ailleurs, pour les années 2009 et 2010, le recul y serait moins marqué qu'au niveau européen.

Les Etats-Unis ont connu un ralentissement de l'investissement dès 2006 et sont entrés dans une période de recul dès 2007. La reprise pourrait y être plus rapide que dans les autres zones, un retour de la croissance étant envisagé pour 2010.

L'évolution de la formation brute de capital fixe (FBCF), disponible au niveau régional pour la période 1995-2006, permet d'appréhender la dynamique d'investissement au niveau wallon. Le ralentissement conjoncturel des années 2001 à 2003 s'est traduit par une baisse de la FBCF wallonne au cours de ces trois années. Les années 2004 et 2005 sont marquées par une croissance soutenue de l'investissement au niveau belge. Après une reprise plus timide en Wallonie en 2004, celle-ci enregistre en 2005 une croissance légèrement supérieure à la moyenne belge. Malgré un ralentissement en 2006, la dynamique d'investissement reste soutenue cette année, et la Région Wallonne creuse un écart de croissance plus significatif par rapport à la Belgique, de l'ordre de 1 %.

Le taux d'investissement wallon (FBCF/PIB) est de 19,7 % en 2006 contre 21 % au niveau belge. Après plusieurs années de recul, ce taux s'est inscrit à la hausse depuis 2004.

Evolution annuelle de la formation brute de capital fixe, en volume



Source : ICN - Calculs et graphique : Direction de la Politique Economique

## 1.4. Les exportations

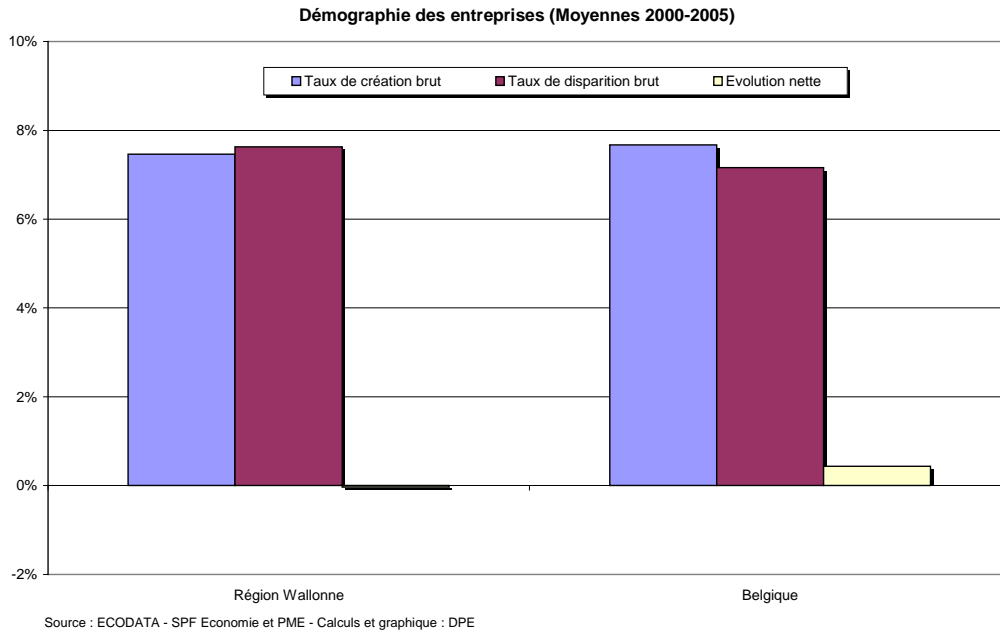
Les statistiques d'exportation fournies par l'ICN sont désormais établies selon une nouvelle méthodologie (concept national, qui permet d'éliminer l'effet de siège et en partie l'effet de porte), alors qu'elles étaient auparavant établies sur base du concept communautaire. Il y a donc une rupture dans les séries à partir de 2003.



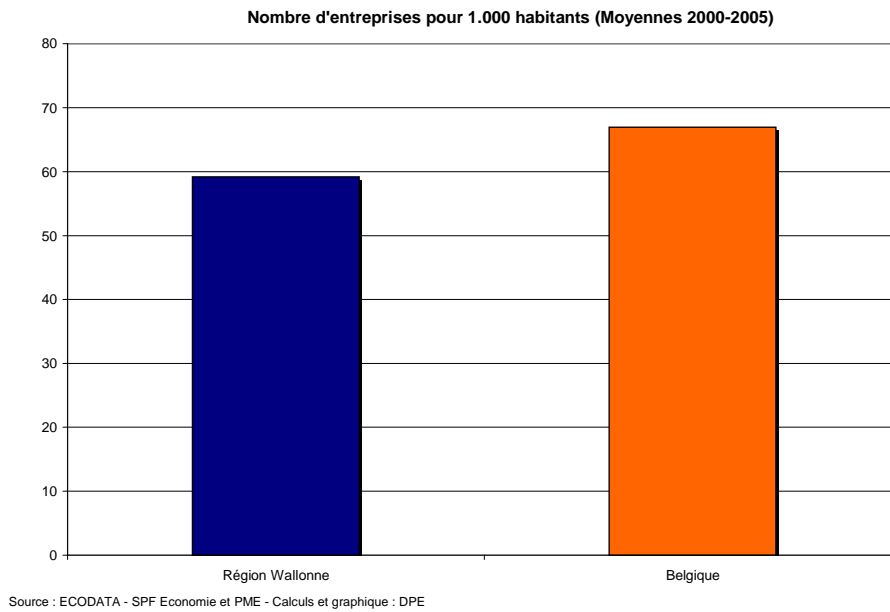
On note une forte dynamique d'exportation au niveau wallon depuis 2004, après de faibles performances en 2002 et 2003. Les exportations wallonnes enregistrent en 2005 et 2006 des croissances plus importantes qu'au niveau belge. Pour l'année 2007, on note un fléchissement de la croissance wallonne, qui se situe pour cette année en retrait de la moyenne belge. Selon l'AWEX, cette évolution s'expliquerait essentiellement par la chute des exportations de gaz naturel (qui en outre concernent exclusivement des activités de transit). Les données partielles disponibles pour 2008 (trois trimestres), les performances wallonnes seraient à nouveau meilleures que celles de la Belgique dans son ensemble. Les perspectives pour la fin 2008 et l'année 2009 sont moins favorables, la Banque Nationale prévoit en effet l'amorçage d'une baisse des exportations belges au dernier trimestre 2008, baisse qui se poursuivra en 2009.

## 1.5. Les entreprises

Le dynamisme entrepreneurial wallon est illustré au graphique ci-dessous par les taux bruts de création et de disparition d'entreprises établis sur base des données de la TVA. Si la Wallonie se situe dans la moyenne nationale en matière de taux de création brut, elle se caractérise par un taux de disparition brut légèrement plus élevé. En termes nets, le taux de création moyen sur la période est légèrement négatif en Wallonie et inférieur à 0,5 % au niveau belge. On peut relever une hausse du taux de création brut d'entreprises en 2004 et 2005, tant au niveau wallon que belge, se traduisant par une hausse du nombre total d'entreprises.

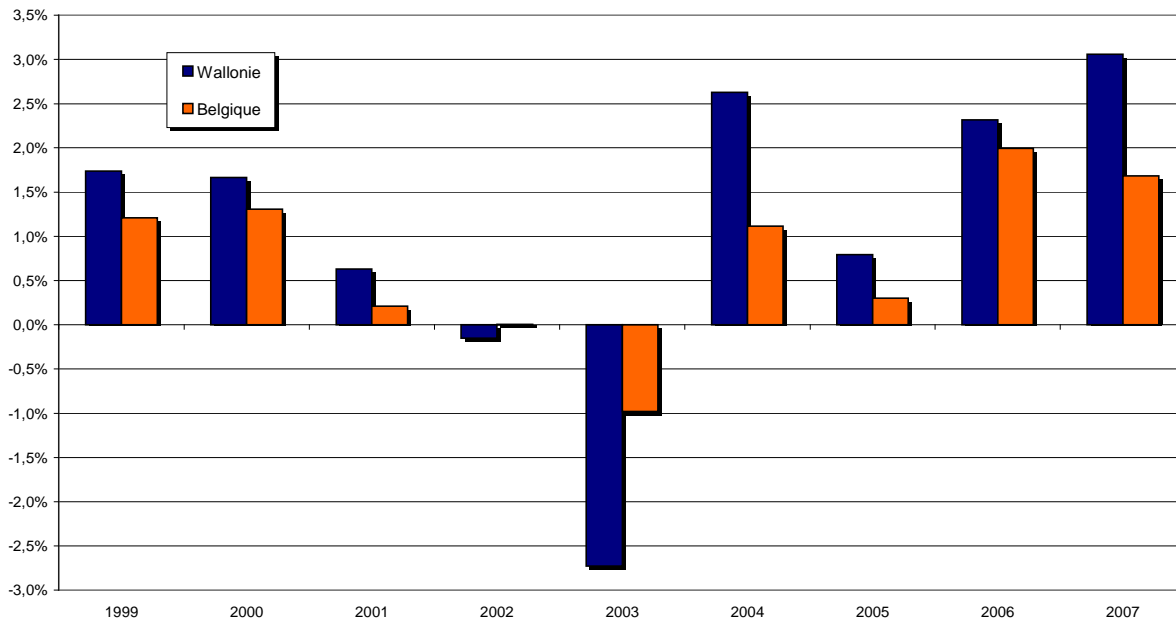


Le graphique ci-dessous, qui illustre la densité du tissu entrepreneurial, indique une densité d'entreprises plus faible en Wallonie que sur l'ensemble de la Belgique, ce qui montre la nécessité de poursuivre les efforts de soutien à la création d'entreprises en Région Wallonne.



Les constats ressortant de l'analyse de l'évolution du nombre d'entreprises enregistrées à la TVA doivent être nuancés dans la mesure où ces résultats sont influencés par l'évolution de l'emploi indépendant. Celui-ci s'est inscrit en baisse tant au niveau belge que wallon entre 1997 et 2004.

Taux de croissance annuel du nombre d'établissements

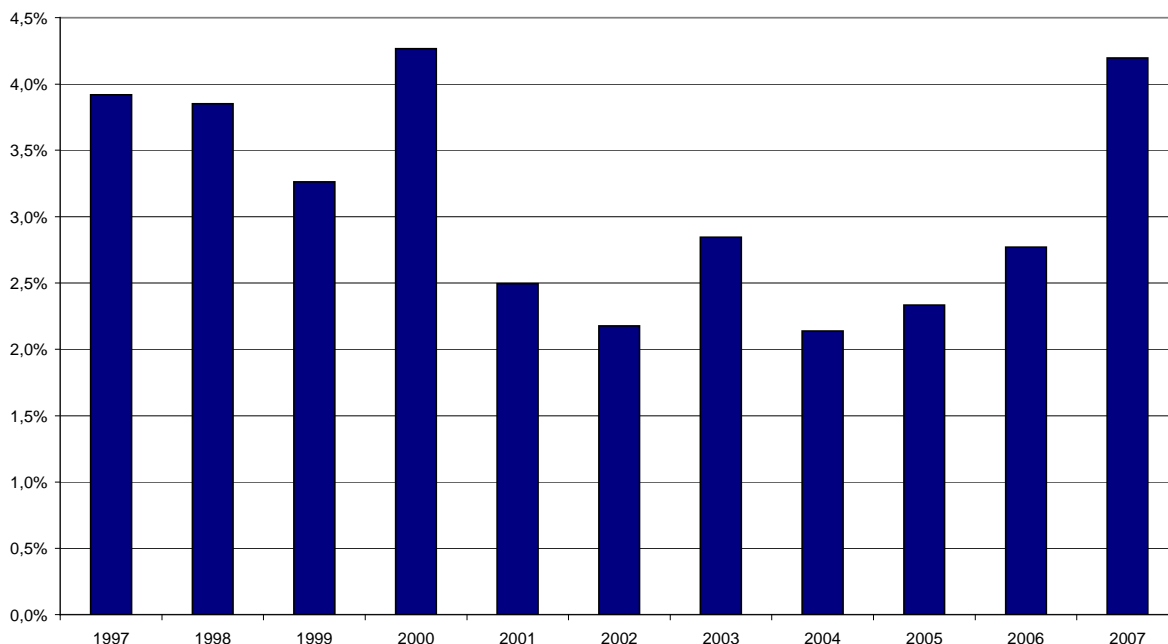


Source : ONSS - Calculs et graphique : Direction de la Politique Economique

Les statistiques relatives au nombre d'établissements ONSS indiquent de bonnes performances relatives de la Wallonie au cours des dernières années par rapport à la moyenne belge, à l'exception de l'année 2002 marquée par une légère baisse du nombre d'établissements en Wallonie. Suite à des modifications méthodologiques, les résultats pour l'année 2003, qui indiquent une baisse du nombre d'établissements doivent être utilisés avec prudence. Après un ralentissement de la dynamique de création d'entreprises en 2005, celle-ci s'est accélérée en 2006-2007. Les performances wallonnes pour ces deux dernières années sont supérieures à celles de la Belgique.



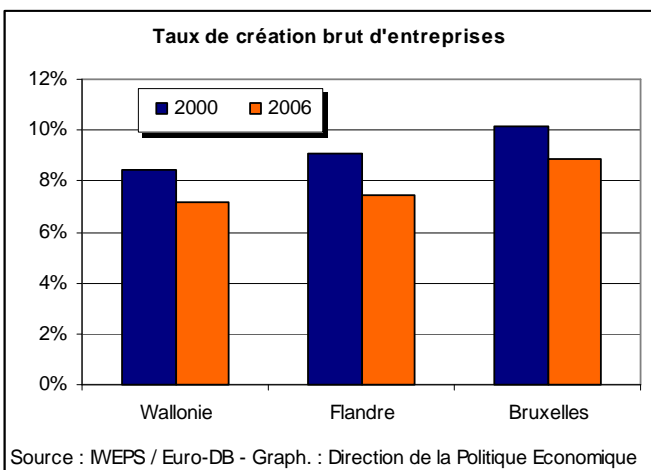
Taux de croissance annuel du nombre d'entreprises en Wallonie



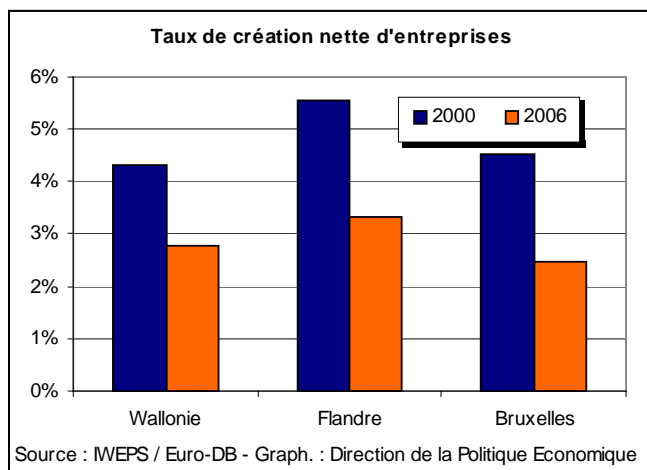
Source : IWEPS / Euro-DB - Calculs et graphique : Direction de la Politique Economique

Ces données peuvent être complétées par les statistiques calculées par l'IWEPS en matière de démographie d'entreprises sur base des données EURO-DB (sociétés commerciales). Celles-ci confirment la reprise de la dynamique entrepreneuriale en 2006-2007. Cette croissance du nombre d'entreprises s'explique notamment par une hausse du taux de création brut d'entreprises.

Ces statistiques confirment par ailleurs les constats émis plus haut : la Wallonie représente en 2006 22,7 % du total des entreprises belges, pour une part dans la population de 32,5 %, ce qui traduit une densité entrepreneuriale inférieure à la moyenne belge. La part wallonne dans le total des entrées d'entreprises est équivalente (22,5 %), mais légèrement inférieure pour les créations brutes (21,5 %). Si l'on considère les sorties et en particulier les faillites, la part wallonne est plus importante que sa part dans le total des entreprises, de respectivement 23,5 % et 26 % en 2006. En conséquence, les taux de création bruts et nets calculés par l'IWEPS sont plus faibles en Wallonie qu'en Région Flamande.



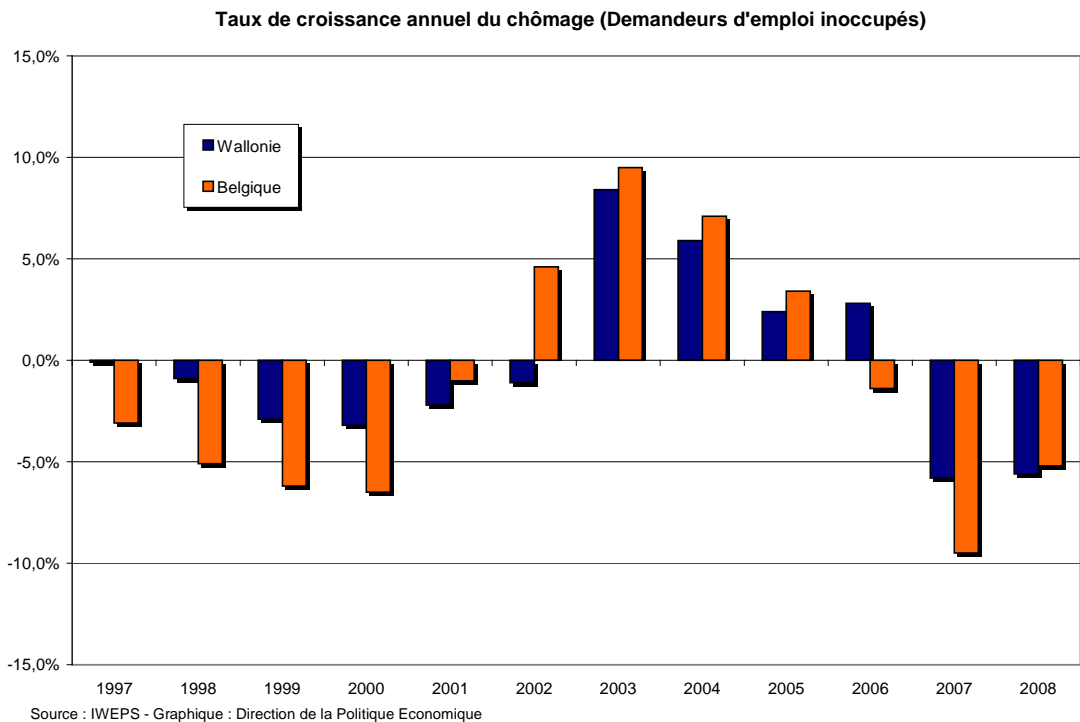
Source : IWEPS / Euro-DB - Graph. : Direction de la Politique Economique



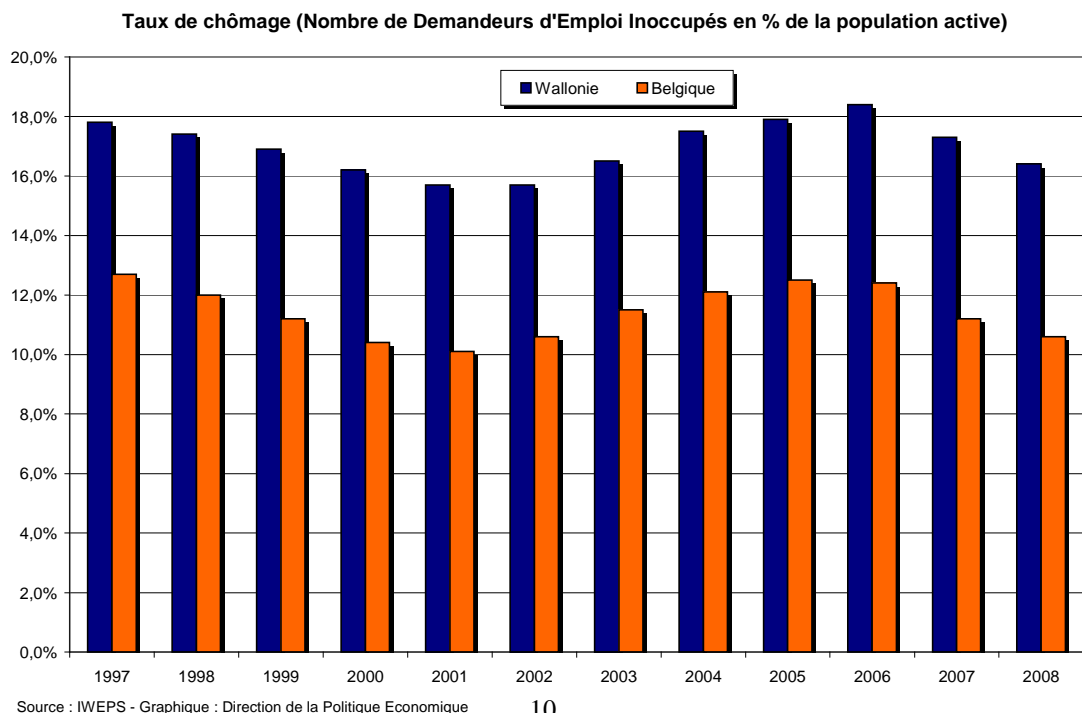
Source : IWEPS / Euro-DB - Graph. : Direction de la Politique Economique

### 1.6. Le marché du travail

Après une période de croissance du nombre de demandeurs d'emplois inoccupés (DEI) en Wallonie entre 2003 et 2006, les années 2007 et 2008 on vu une décreue du nombre de DEI. A noter que la Wallonie a enregistré entre 2003 et 2005 une croissance du nombre de DEI plus faible qu'au niveau belge. La Belgique a toutefois amorcé dès 2006 une réduction du chômage, et enregistré en 2007 une baisse particulièrement importante. En 2008, la baisse du chômage wallon est de même ampleur que celle enregistrée en 2007, et légèrement plus marquée qu'au niveau belge.

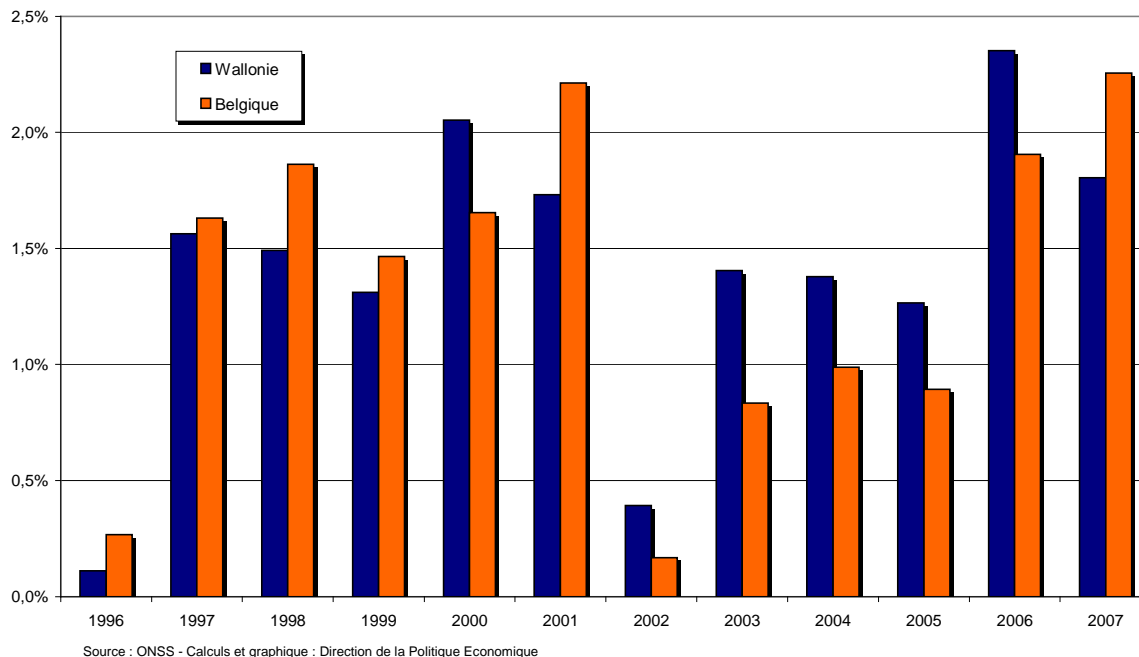


La hausse du taux de chômage wallon (défini comme la part des demandeurs d'emploi indemnisés dans la population active), amorcée en 2003 après plusieurs années de décreue s'est poursuivie entre 2004 et 2006. Les années 2007 et 2008 voient une baisse importante du taux de chômage tant au niveau wallon que belge. Le taux de chômage wallon reste nettement supérieur au taux belge.



L'emploi salarié wallon a connu entre 2003 et 2005 une croissance modérée, mais plus importante qu'au niveau belge. Dans le contexte de reprise de la croissance économique, celle-ci s'est amplifiée à partir de 2006. Si la croissance wallonne est en 2006 à nouveau supérieure à celle de la Belgique, celle-ci connaît un léger tassement en 2007. Pour cette année, les performances belges sont meilleures que celles de la Wallonie. Etant donné la poursuite de la baisse du chômage en 2008, l'emploi salarié devrait connaître une nouvelle croissance en 2008.

Taux de croissance annuel de l'emploi salarié



## 2. Evolution du système d'aide au cours de la période 1994-2008

### 2.1. Introduction

Cette section présente une vue d'ensemble des réalisations concernant l'octroi d'aides à l'investissement dans le cadre des lois d'expansion économique au cours de la période 1994-2008 en Région Wallonne. Les données relatives aux régimes d'aide qui sont présentées dans ce rapport ont été fournies par le Département de l'Investissement du Service Public de Wallonie. Les traitements et analyses ont été réalisés par la Direction de la Politique Economique.

Sont visées les aides aux régions défavorisées (grandes entreprises), les aides aux PME et les régimes d'aides couverts par les politiques structurelles européennes, ainsi que depuis 2005 les aides octroyées dans le cadre du décret relatif aux incitants en faveur de la protection de l'environnement et l'utilisation durable de l'énergie du 11 mars 2004, auquel nous ferons référence sous l'intitulé « Décret Environnement ».

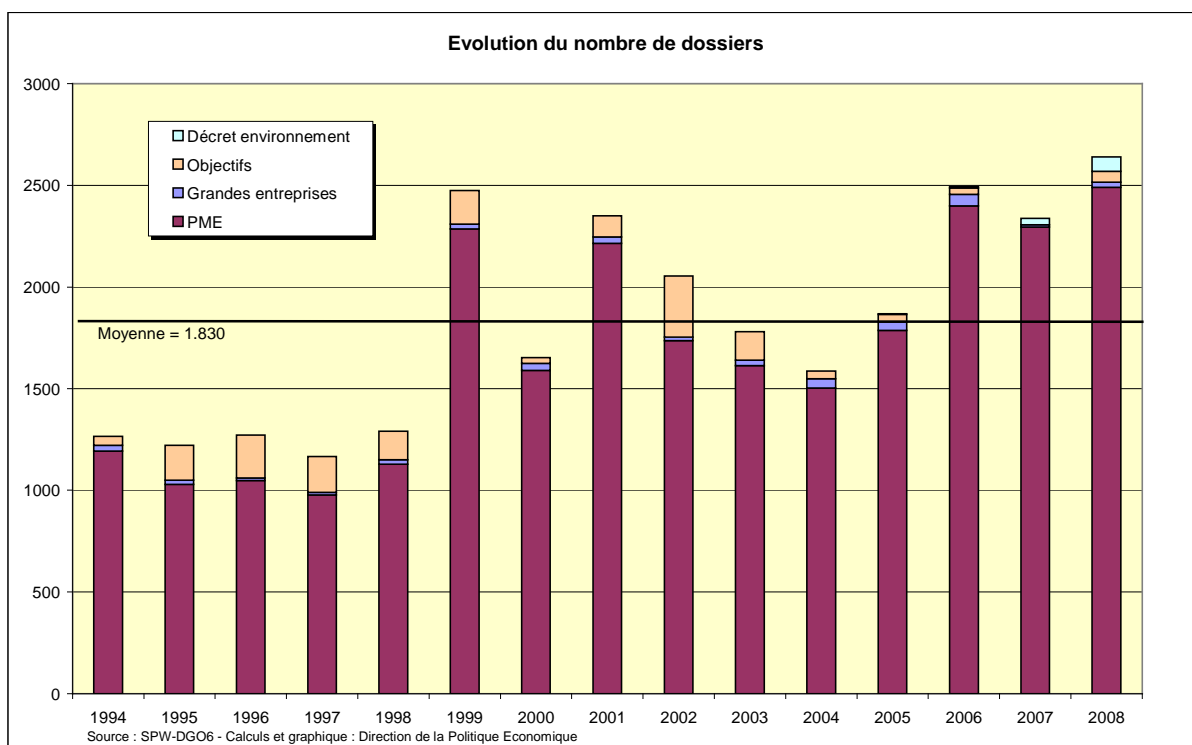
Sous l'intitulé « Grandes entreprises » sont reprises les aides octroyées sur base du décret du 25 juin 1992 sur l'expansion économique (modifiant la loi du 30 décembre 1970) et du décret du 11 mars 2004 sur les incitants en faveur des grandes entreprises, qui est entré en application en 2005. Sous l'intitulé « PME », sont reprises les aides aux PME octroyées sur base du décret du 25 juin 1992 modifiant la Loi de réorientation économique du 4 août 1978, et du décret du 11 mars sur les incitants en faveur des PME qui est entré en application en 2004.

Concernant les interventions cofinancées par les Fonds structurels européens (reprises sous l'intitulé « Objectifs »), les données 2000 et 2001 concernent exclusivement le programme Phasing out Objectif 1 Hainaut (2000-2006), les programmes Objectif 2 Meuse-Vesdre et Namur-Luxembourg ont eux débuté en 2002. Plus aucune intervention n'a été accordée dans ce cadre au cours de l'année

2007, les régimes étant arrivés à expiration. Les nouveaux régimes (Objectifs Convergence et Compétitivité) relevant de la programmation 2007-2013 sont entrés en vigueur début 2008.

Après l'année 2007 qui a constitué une année de transition pour l'application des régimes d'aide à finalité régionale étant donné l'approbation de la nouvelle carte des zones de développement en mars 2007, et l'élaboration des nouveaux programmes opérationnels cadrant l'intervention des Fonds structurels pour la période 2007-2013, l'année 2008 a enregistré un nombre record de dossiers d'aide à l'investissement, notamment au niveau des PME.

## 2.2. Nombre de dossiers

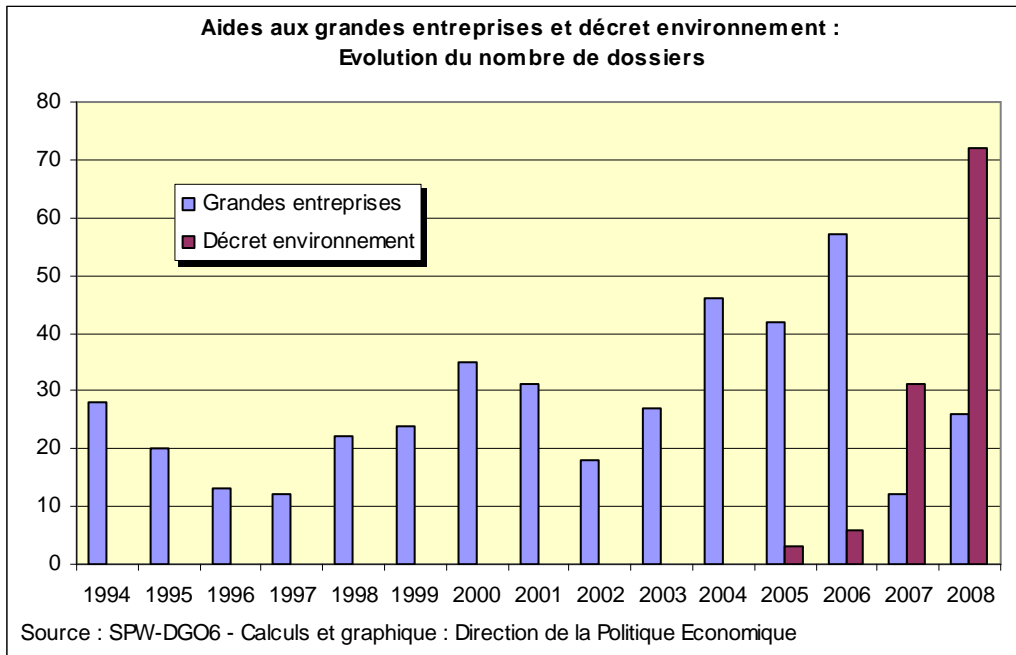


Le nombre de dossiers PME traités a connu une hausse significative depuis 2006. Cela doit être mis en relation avec les réformes intervenues depuis 2004 et les modifications de la définition de PME. Il faut également signaler en 2006 un effet de rattrapage en matière de dossiers PME traités suite à l'épuisement des budgets en 2004. Enfin, rappelons le contexte de reprise de la dynamique d'investissement depuis 2004.

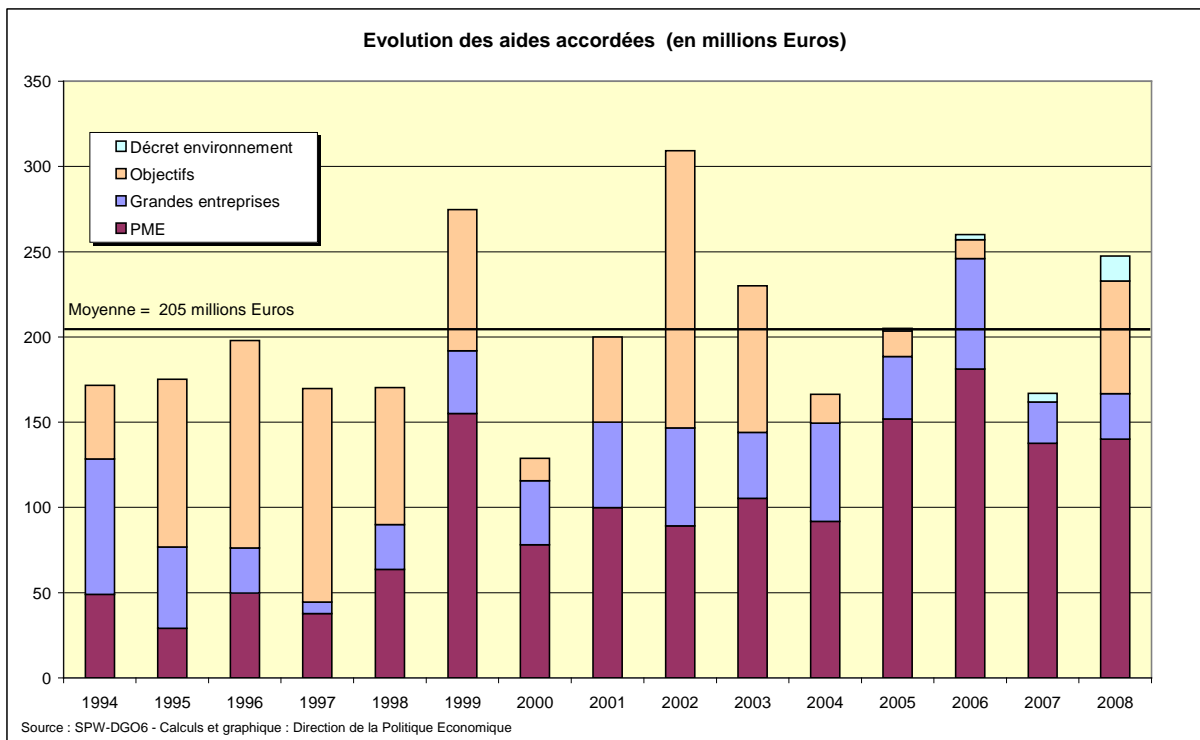
Concernant les dossiers « Objectifs », une cinquantaine d'interventions ont été réalisées en 2008, mais il est probable que leur volume va augmenter dans les prochaines années.

Au niveau des grandes entreprises et du décret environnement, le nombre de dossiers traités est nettement plus limité que pour les PME, le graphique ci-dessous en détaille l'évolution. Pour les aides aux grandes entreprises, sont traités en moyenne 28 dossiers par an sur l'ensemble de la période. On note un nombre de dossiers plus important pour les années 2004 et 2005 et surtout 2006 par rapport aux années précédentes. Par contre, l'année 2007 est en net recul, ce qui s'explique par la période de transition relative à la mise en œuvre des nouvelles lignes directrices européennes en matière d'aides à finalité régionale. Le résultat élevé de 2006 s'explique donc en partie par un effet d'anticipation des décisions. La moyenne des deux années 2006 et 2007 reste en effet conforme à la moyenne de la période. L'année 2008 se situe dans la moyenne, avec 26 dossiers. Au niveau du décret environnement, on peut relever une croissance importante du nombre de dossiers en 2007 et surtout en 2008. Concernant cette dernière année, cela s'explique par la hausse du budget dédié à cette mesure, hausse décidée dans le cadre du Plan Air-Climat.

### 2.3. Aides octroyées



Concernant la masse d'aides octroyées, après le recul enregistré en 2007, celle-ci est en hausse en 2008, cette hausse résultant essentiellement de la mise en œuvre des programmes cofinancés, et dans une moindre mesure de la hausse des budgets dévolus au décret environnement. Les aides octroyées dans le cadre des décrets grandes entreprises et PME sont globalement stables par rapport à 2007. La hausse constatée du nombre de dossiers ne se traduit donc pas par une hausse des aides pour ces deux catégories de mesures. A noter que le niveau élevé atteint en 2006 pour les aides aux PME s'expliquait essentiellement par la résorption du retard dans le traitement de dossiers qui s'était accumulé faute de budgets suffisants, et qui avait pu être rattrapé grâce aux moyens dégagés dans le cadre du Plan d'Actions prioritaires.



On peut relever la baisse de l'aide moyenne par dossier pour la période 2000-2006 par rapport à la période 1994-1999. Cette baisse s'observe au niveau des grandes entreprises et des Objectifs ; cela doit être mis en relation avec la baisse des taux d'intervention maxima autorisés. Au niveau des aides aux PME, l'on note une hausse. Pour les années 2007-2008, l'aide moyenne par dossier est en légère baisse pour les PME par rapport à la période 2000-2006, alors qu'elle est relativement stable pour les grandes entreprises. On peut par contre relever une nette hausse au niveau des Objectifs, qui peut s'expliquer par le poids important des grandes entreprises dans les aides octroyées en 2008. Ce point devra être confirmé ultérieurement sur base d'un nombre plus important de dossiers. Au niveau des dossiers environnement, on note une forte baisse de l'aide moyenne accordée en 2007-2008 par rapport aux années 2005-2006.

Aide moyenne par dossier (milliers euros)

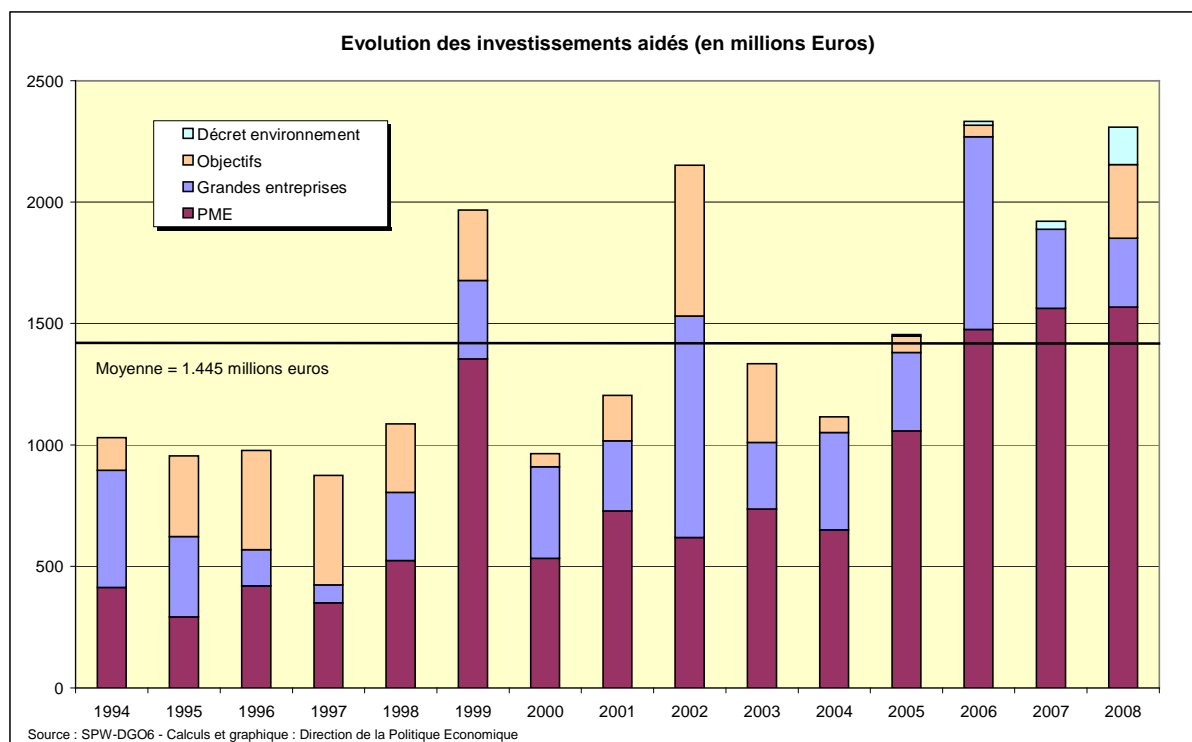
	1994-1999	2000-2006	2007-2008	1994-2008
Grandes entreprises	1.881,1	1.338,3	1.348,6	1.495,7
PME	50,1	62,1	58,0	57,7
Objectifs	606,6	523,5	1.270,8	593,3
Décret environnement	-	478,9	188,7	212,0
<b>Total</b>	<b>133,4</b>	<b>108,7</b>	<b>83,2</b>	<b>111,9</b>

Source : SPW-DGO6, calculs : Direction de la Politique Economique

L'aide moyenne par dossier est la plus élevée pour les grandes entreprises, ce qui traduit la taille plus importante de ces dossiers. Elle apparaît également relativement erratique pour cette catégorie, car fortement influencée par des dossiers particuliers. Celle-ci se situe à un niveau intermédiaire pour les Objectifs, ce qui apparaît logique, les aides octroyées dans ce cadre couvrant aussi bien des aides aux grandes entreprises qu'aux PME.

## 2.4. Investissement aidé

Il ressort de l'évolution des masses d'investissement aidé des constats relativement similaires à ceux tirés de l'analyse de l'évolution des aides. On note une hausse significative de l'investissement aidé en 2008 après un tassement en 2007, en lien avec les Objectifs et le décret environnement. On peut toutefois noter une baisse de l'investissement aidé dans le cadre du décret grandes entreprises malgré la stabilité des aides suite à une hausse du taux d'aide moyen. Les niveaux d'investissements aidés atteints depuis 2006 se situent nettement au-dessus de la moyenne de la période étudiée. C'est en particulier le cas pour les PME, et les concernant, cela s'explique à la fois par une hausse de la masse d'aides octroyées et une baisse des taux d'aide moyens.

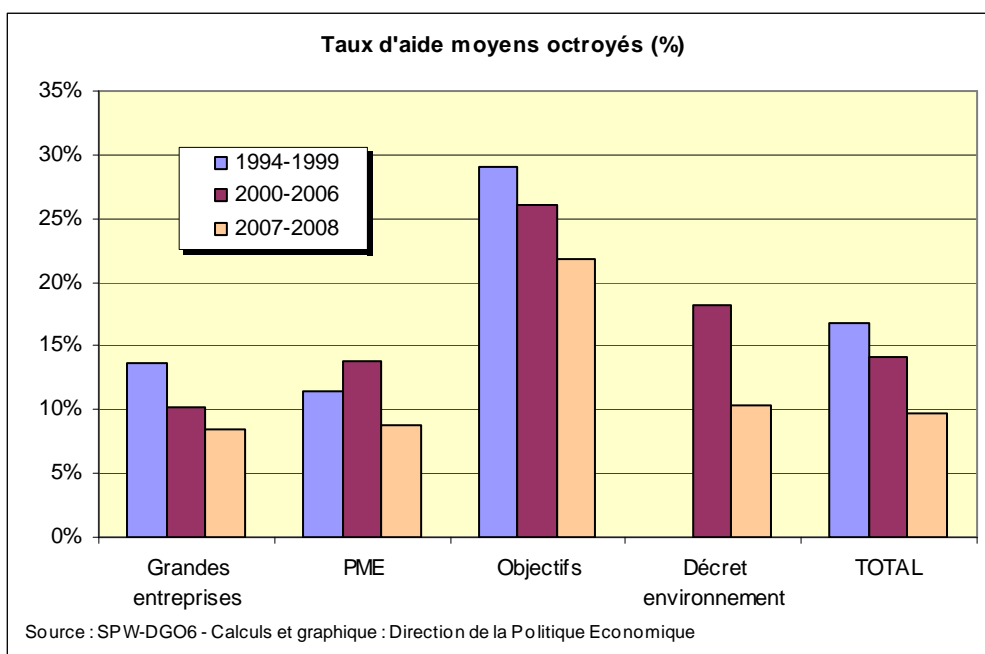


## 2.5. Taux d'aide

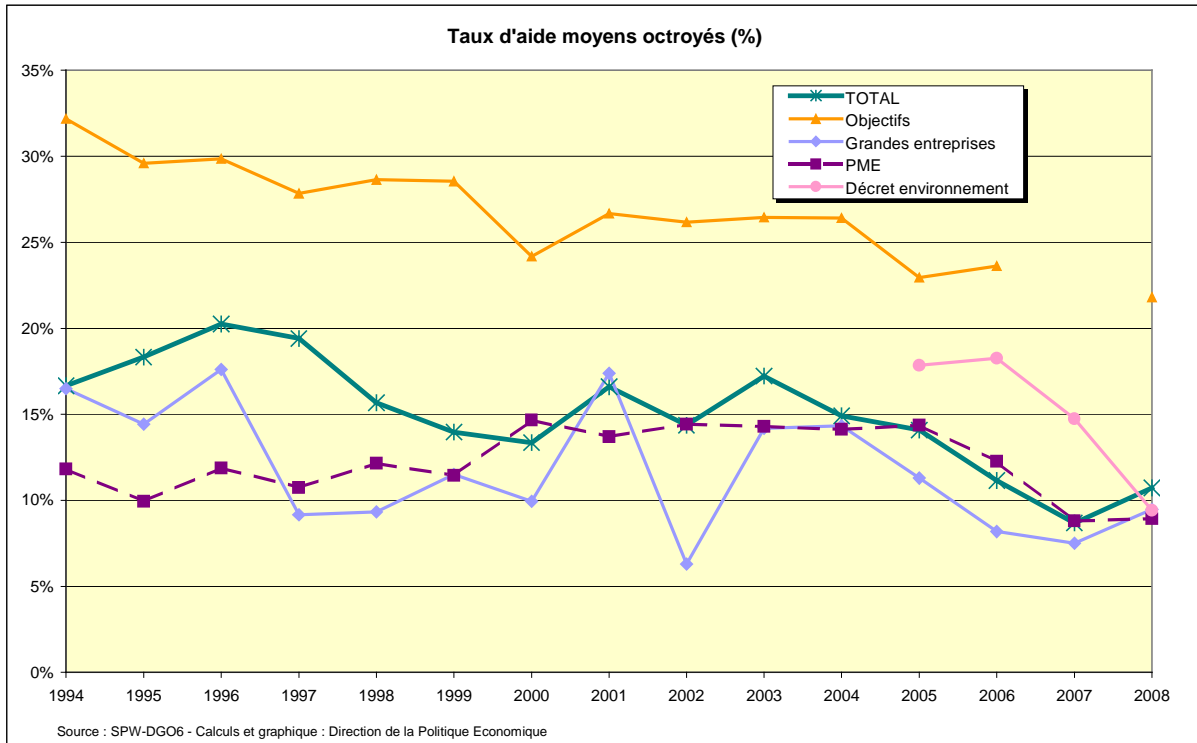
Pour l'ensemble de la période considérée, ce sont logiquement les régimes Objectifs qui permettent l'octroi des taux d'aide les plus élevés. Alors que pour la période 1994-1999, le taux d'aide moyen est plus élevé pour les grandes entreprises que pour les PME, ce n'est plus le cas pour les périodes suivantes. On note toutefois une nette diminution des taux moyens accordés aux PME en 2007-2008 par rapport à la période précédente.

Au niveau des Objectifs, le taux d'aide moyen pour l'année 2008 est de 22 %, en retrait par rapport à la période 2000-2006, mais cela couvre des cas de figures très différents, selon la catégorie d'entreprise et la zone visée. Pour cette année, une proportion importante de grandes entreprises a été soutenue. Une vue plus globale ne sera possible qu'après plusieurs années de mise en œuvre.

Pour le décret environnement, les taux applicables – forfaitaires – sont compris entre 15 % et 30 % selon la taille de l'entreprise et l'objectif du programme d'investissement. On note une forte baisse des taux moyens octroyés en 2007-2008 (10,4 %) par rapport aux années 2005-2006 (18,1 %). Une hausse des taux d'intervention dans le cadre de ce décret a néanmoins été décidée en 2008, et devrait produire ses effets à partir de 2009.

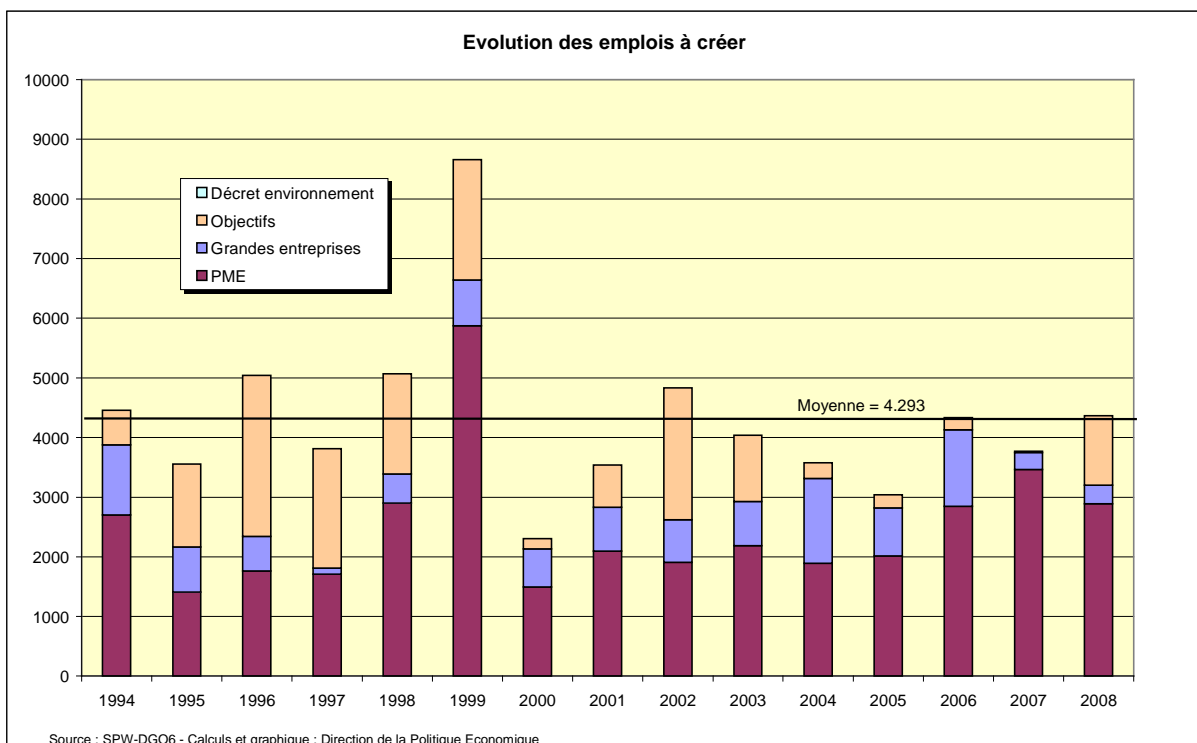


Après une baisse progressive et continue du taux d'aide moyen global depuis 2004, celui-ci enregistre une hausse en 2008, hausse qui résulte de l'évolution observée cette année pour les grandes entreprises. Les taux moyens apparaissent relativement erratiques au niveau des grandes entreprises, ceux-ci étant plus stables pour les autres régimes. Comme indiqué plus haut, on note toutefois une forte baisse des taux accordés aux projets environnementaux en 2007 et 2008.



## 2.6. Emploi à créer

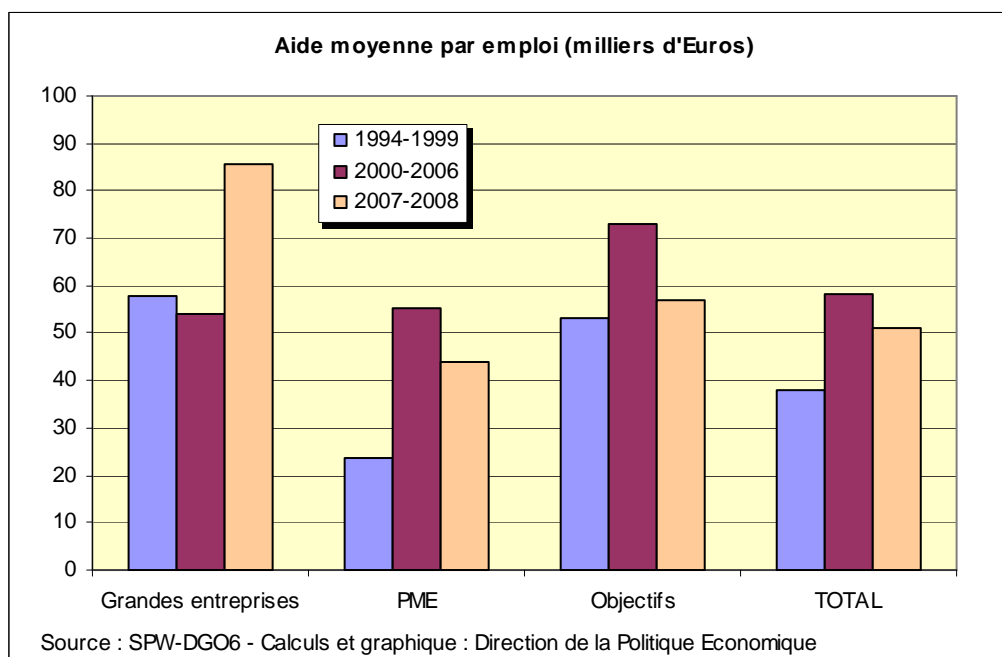
Concernant l'emploi à créer (emploi que l'entreprise s'engage à créer en liaison avec l'octroi de la prime ; il s'agit donc des perspectives de création), l'année 2008 s'inscrit dans la moyenne de la période avec près de 4.400 emplois annoncés en lien avec les projets soutenus. La hausse observée par rapport à 2007 est liée à la mise en œuvre des Objectifs, alors qu'au niveau des PME on note une baisse par rapport à 2007, qui était toutefois marquée par un niveau particulièrement élevé. Pour les grandes entreprises, on note une légère hausse par rapport à 2007, mais les niveaux atteints restent faibles par rapport aux années précédentes.





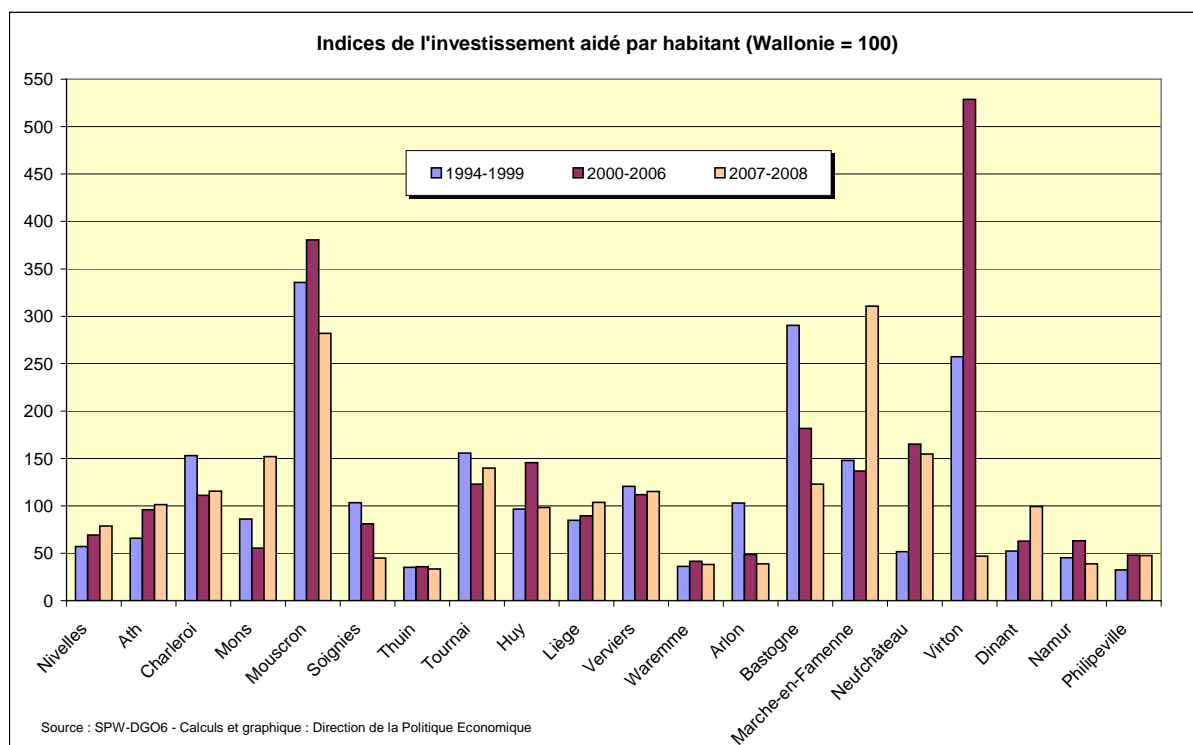
En moyenne, ce sont environ 4.300 créations d'emplois qui sont liées chaque année aux aides octroyées, avec toutefois des nuances selon les sous-périodes. La période 2000-2006 s'inscrit en retrait (3.700 emplois par an) par rapport à 1994-1999 (5.100 emplois par an), alors que l'on note une évolution positive pour 2007-2008 (4.100 emplois par an). Cela s'explique d'une part par les évolutions liées à la mise en œuvre des Fonds structurels, qui ont permis d'octroyer des masses d'aides plus importantes au cours de la programmation 1994-1999, et d'autre part par la modification des critères d'octroi des aides aux PME, qui a privilégié l'automatisme et a induit une baisse des aides octroyées sous condition de création d'emploi, et donc des créations d'emploi annoncées. A noter que pour la nouvelle programmation, les conditions de création d'emploi pour les régimes cofinancés ont été renforcées.

Pour la période 2000-2006, les aides aux PME et aux grandes entreprises présentent un ratio d'aide par emploi relativement proche, de l'ordre de 54.000 Euros pour les grandes et de 55.000 Euros pour les petites entreprises. Ce ratio est plus élevé pour les régimes cofinancés. On note une légère réduction de ce ratio pour la période 2000-2006 par rapport à 1994-1999 pour les aides aux grandes entreprises, celui-ci s'inscrivant en hausse pour les autres régimes. Pour les années 2007-2008, on note une nette hausse de l'aide par emploi pour les grandes entreprises, alors que ce ratio s'inscrit en baisse pour les autres régimes. Pour ces deux années, le plafond de 75.000 Euros par emploi créé est dépassé en raison des dérogations octroyées sur base du critère d'intérêt majeur (5 dossiers concernés en 2007-2008).



## 2.7. Répartition géographique et sectorielle

Le graphique ci-dessous présente les performances sous-régionales en matière d'investissement aidé par habitant. Au niveau provincial, ce sont le Hainaut et le Luxembourg qui se positionnent le mieux par rapport à la moyenne wallonne. Au niveau des arrondissements, Virton, Bastogne, Mouscron, Marche, Neufchâteau, Tournai, et Charleroi se situent au-dessus de la moyenne. Les arrondissements de Thuin, Waremme, Namur et Philippeville apparaissent les plus faibles. On peut noter une amélioration du positionnement des arrondissements de Mons et Dinant pour la période 2007-2008 par rapport aux périodes précédentes au cours desquelles ils étaient également faiblement positionnés. Le positionnement de Virton est fortement influencé par la présence sur son territoire d'une grande entreprise.

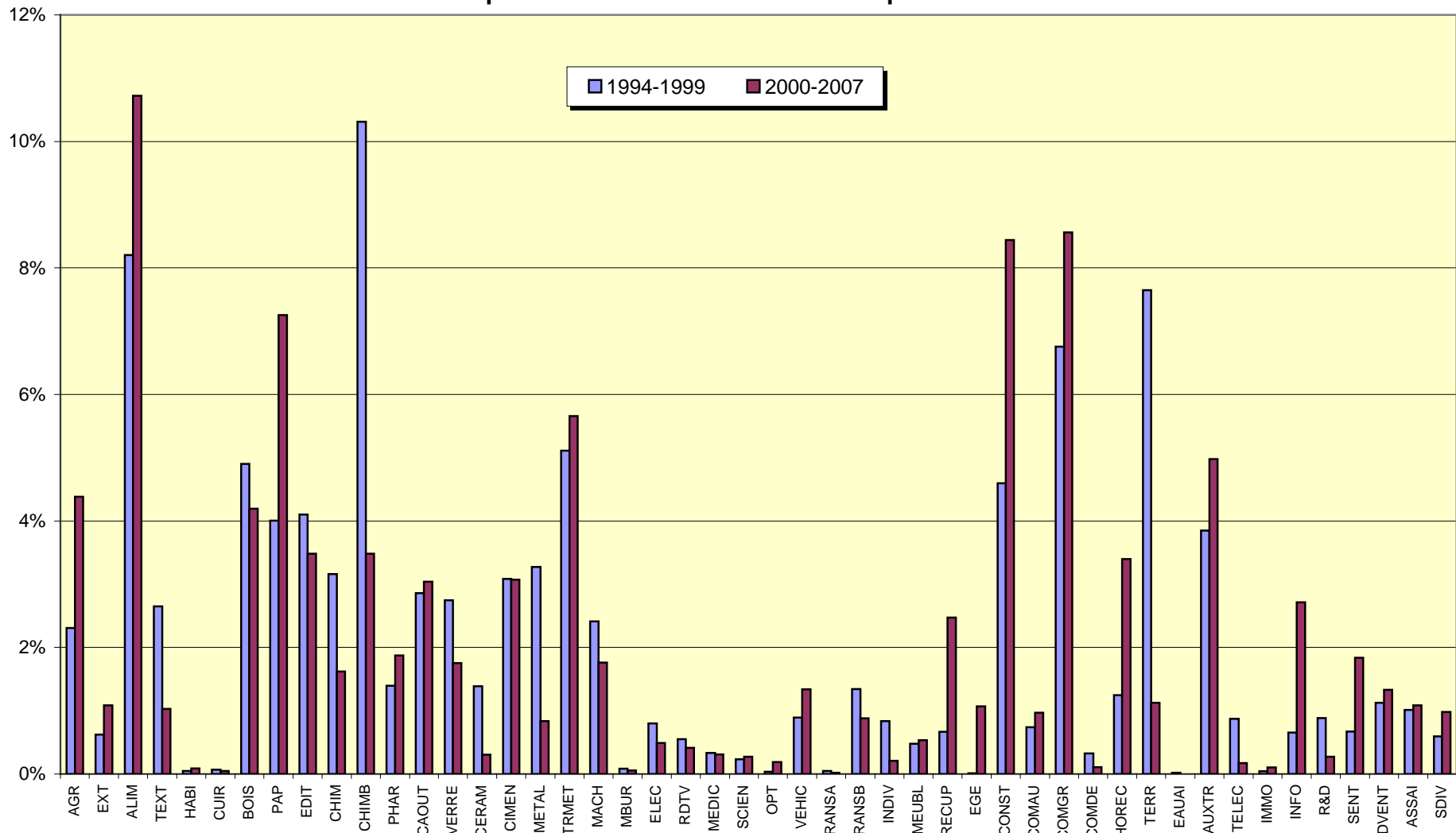


La répartition sectorielle des investissements aidés permet d'identifier quels sont les principaux bénéficiaires des aides. Suite au passage en 2008 à la nouvelle nomenclature NACE, les données relatives à cette année sont présentées dans un graphique distinct, la répartition sectorielle n'étant plus directement comparable à celle des périodes précédentes.

Globalement, les secteurs les plus représentés sont l'industrie alimentaire, la chimie de base, le bois, le papier, le travail des métaux, le commerce de gros, la construction et les services auxiliaires des transports. Si certains des secteurs les mieux représentés correspondent à des spécialisations wallonnes, d'autres constituent des faiblesses de la structure économique wallonne (services auxiliaires des transports, commerce de gros p.ex.). On peut noter pour la période 2000-2007, un renforcement des secteurs du caoutchouc et des plastiques, du papier, de l'alimentation, de l'agriculture, de la construction, du commerce de gros et des services auxiliaires des transports. On relève par contre une baisse importante pour la chimie de base, les céramiques, les constructions métalliques, les télécommunications et les transports terrestres. On peut également relever l'augmentation de la part de certains secteurs tels que la construction et l'assemblage de véhicules, la récupération, l'informatique, l'HORECA, et les services aux entreprises, qui ne correspondent pas à des spécialisations wallonnes.

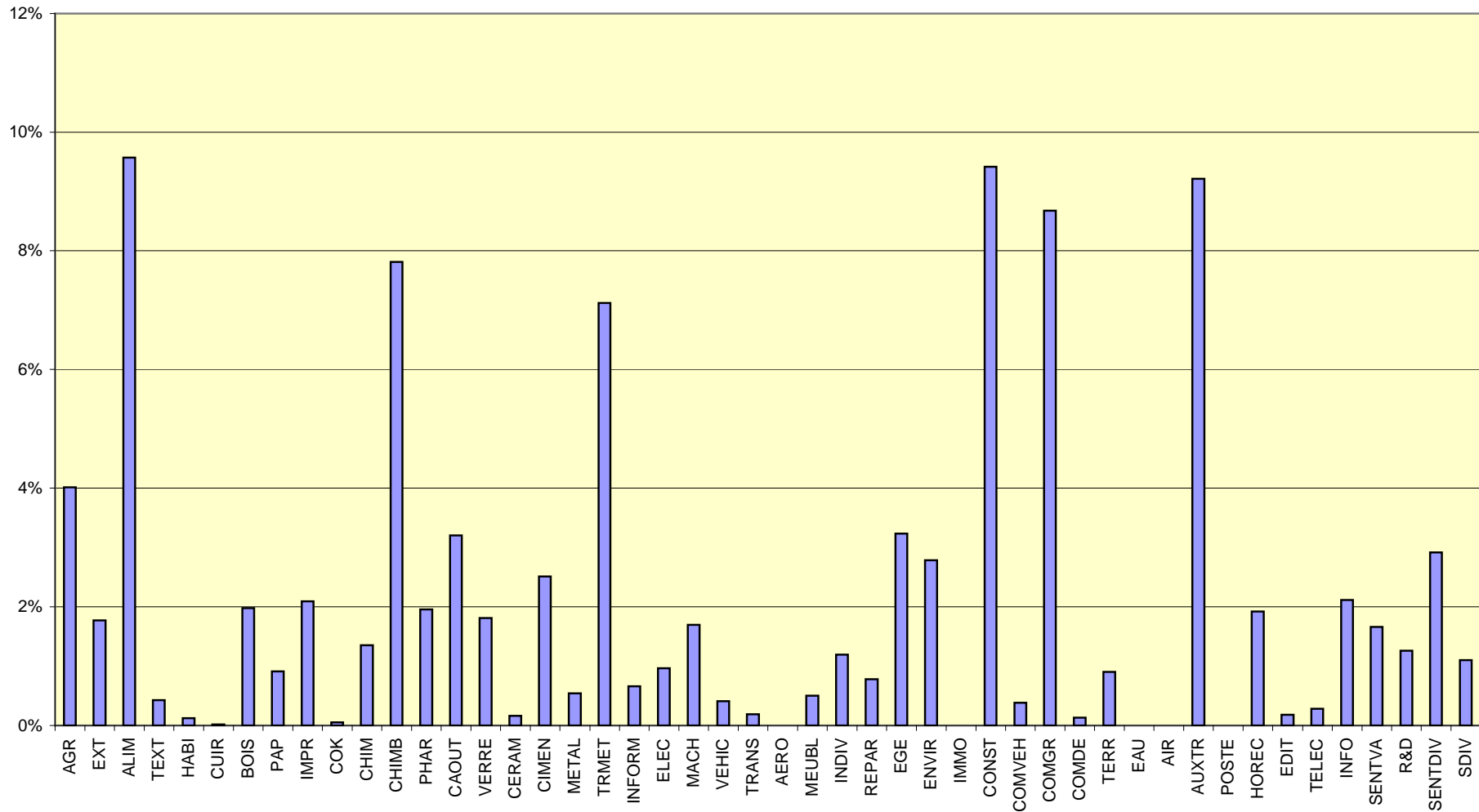
Le profil sectoriel de l'année 2008 apparaît globalement similaire à celui des période précédentes. On peut toutefois relever une hausse de la part des services divers aux entreprises et des activités de R&D.

### Répartition de l'investissement aidé par secteur



Source : SPW-DGO6 - Calculs et graphique : Direction de la Politique Economique

### Répartition de l'investissement aidé par secteur - 2008



Source : SPW-DGO6 - Calculs et graphique : Direction de la Politique Economique